

FAQ

webinaires Nouvelle Sixième décembre 2023 Inspection pédagogique régionale de Lettres

Cette FAQ synthétise les questions posées lors des webinaires et les réponses apportées.

Articulations entre l'heure de soutien/approfondissement, les cours, l'AP et Devoirs faits

QUESTIONS	REPONSES
Cette heure dédiée au soutien doit-elle être détachée de toute référence au programme de sixième et s'attacher à la consolidation des notions de milieu de cycle 3 ?	Cette heure a vocation à développer ou consolider les connaissances et compétences du cycle 3. Elle peut donc être déconnectée de ce qui est traité en classe ordinaire ou intégrée.
Comment articuler les enseignements de séquence avec cette heure, sans faire de redondance, sans désorganiser toute la programmation annuelle ?	En ciblant des compétences et objectifs précis, qui répondent aux besoins repérés des élèves en groupe de soutien, il est possible de proposer des situations non redondantes avec ce qui se fait en classe ordinaire. Cela renforcera également la confiance des élèves dans leur capacité à progresser, en leur donnant à voir les progrès qu'ils ont accomplis. Cette heure peut aussi être l'occasion d'engager les élèves dans des démarches de projets pour développer des compétences transversales et renforcer la motivation en donnant du sens aux apprentissages.
Quelles sont les différences entre les heures de soutien/approfondissement, l'AP et « devoirs faits » ?	Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé qui demeure, le professeur porte une attention particulière aux élèves qui n'ont pas atteint les objectifs d'apprentissage dans sa discipline. Les heures de soutien ou d'approfondissement visent à renforcer les connaissances et les compétences de mathématiques ou de français de tous les élèves. Cette heure est un temps complémentaire à l'accompagnement personnalisé et n'a pas vocation à s'y substituer.

Les intervenants

Le renforcement ou approfondissement peuvent-ils se faire en même temps par deux enseignants distincts ? Français et maths en même temps ?	Oui. La co-intervention est aussi possible et peut être riche pour chacun.
La classe de sixième de pré-orientation SEGPA est-elle concernée par ce dispositif ?	Les élèves de SEGPA bénéficient de cette heure de soutien ou d'approfondissement, en français ou en mathématiques. Les enseignants spécialisés ont particulièrement vocation à prendre en charge ces heures ou les PE du secteur s'ils interviennent.
Nous sommes 3 à intervenir en SOAP mais chacune dans sa classe. Nous ne sommes donc pas « dans les clous » ?	Les textes précisent que l'heure de soutien/approfondissement doit avoir lieu en interclasse. En cette année de mise en place, les établissements ont adopté des solutions très différentes. Selon les emplois du temps, il est possible de faire évoluer vers de l'interclasse ; sinon, ce sera pour l'année prochaine.
Pourquoi l'heure de soutien/approfondissement n'est-elle pas intégrée dans nos services ?	L'heure de soutien/approfondissement doit être intégrée dans les services et ne repose pas sur le volontariat ou le Pacte.
Quel temps de concertation ?	Des temps de concertation sont nécessaires pour organiser le travail d'équipe, reconfigurer les groupes. Certains de ces temps peuvent avoir lieu lors des conseils écoles-collège ou conseils de cycle 3, d'autres lors des conseils de classe. Il peut être opportun également de prévoir un temps au début des périodes pour concevoir et partager les progressions.
Comment faire quand il n'y a pas de professeurs des écoles ?	Il est possible de solliciter les responsables des ULIS ou de SEGPA quand ils sont présents dans le collège. Pour les heures d'approfondissement, tout collègue du collège peut intervenir, toujours pour travailler des compétences de français ou de mathématiques.

Le travail en heure de soutien/approfondissement

Faut-il donner du travail d'une fois sur l'autre ?	Ce n'est pas le but recherché.
Comment approfondir sans creuser les écarts ?	Une progression commune permet d'aborder les mêmes objets avec des objectifs différents. En approfondissement, de consolider ces compétences par le biais d'activités qui développent la prise d'initiative individuelle ou collective, sans anticiper sur les contenus du cycle 4.
Comment gérer le suivi de cet enseignement ? Doit-il déboucher sur une évaluation de compétences à la fin de la session de soutien ou d'approfondissement ?	Il est conseillé de mettre en place des fiches de suivi par session et par période, par compétences afin de suivre les progrès des élèves. Ces fiches peuvent être élaborées en fonction des compétences travaillées dans les sessions, donc selon le choix des enseignants. Un cahier de suivi permettant aux élèves de mesurer leurs progrès pourra également être mis en place. À cette fin, une évaluation diagnostique finale peut aussi être envisagée. Il s'agit d'aider l'élève à prendre conscience des progrès qu'il a accomplis grâce à son travail afin de combattre les préjugés et stéréotypes à propos des capacités innées à la réussite scolaire. Les heures de soutien et d'approfondissement ont vocation à être valorisées dans les bilans trimestriels.

Le travail spécifique de la fluence

Faut-il travailler la fluence sans faire de lien avec la compréhension ?	Telle qu'elle est mesurée lors des évaluations nationales à l'entrée en 6^{ème}, la fluence se fonde sur le nombre de mots lus pendant une minute. C'est un indicateur de l'automatisation du décodage. Certains élèves en grande difficulté ont besoin de retravailler sur le décodage des syllabes, en particulier les syllabes plus complexes. Mais la vitesse n'est pas un but en soi, surtout si elle empêche la compréhension. L'objectif est surtout de travailler la fluidité de lecture, dont les éléments clé sont la reconnaissance rapide des mots, l'habileté à grouper les mots en unités syntaxiques de sens, le respect de la ponctuation, et l'expressivité. Une lecture fluide témoigne donc de la bonne compréhension du texte, et le travail de la fluence ne doit pas être dissocié de la compréhension.
---	--

Est-il possible de remédier aux problèmes de fluence en une seule session de 2 mois ?	Une session de deux mois permet de résoudre certaines des difficultés les plus importantes à la condition que la lecture oralisée reste une priorité pour les élèves en question et que l'entraînement soit maintenu dans d'autres situations. Elle permet aussi, et surtout, de redonner confiance aux élèves qui mobilisent alors des capacités qu'ils ne pensaient pas avoir. Ainsi, même si toutes les difficultés ne sont pas surmontées, il sera bienvenu de souligner les progrès accomplis en fin de session. Comme compétence du socle commun, la fluence devra ensuite être travaillée tout au long de l'année, dans toutes les disciplines.
Si le nouveau test de fluence ne montre pas de progrès significatif, quelle(s) action(s) mener ? L'heure de Devoirs faits peut-elle être un temps de travail de fluence ?	La fluence peut tout à fait être travaillée durant l'heure de Devoirs Faits. Le travail sur la fluence sera continué dans la suite de l'année, et dans toutes les disciplines, puisqu'il s'agit d'une compétence du socle commun.